

Conseil municipal de Marseilles-lès-Aubigny,

Séance du 19/12/2008, 20h00

Présents : Gilles CORNETTE, Roland FLOUZAT, Henriette BOUHOURL, Hubert GRILLON, Philippe DUFOUR, Marie-Laure MICHALET, Denise LECORDIER, Nathalie BARRAT, Ingrid RAHAL, Rosemary FARLEY, Anic NANDROT, Michèle PASQUIER,

Représentés : Patrick DESFORGES représenté par Hubert GRILLON

Carlo CIACHELLA représenté par Rosemary FARLEY

Début de séance : 20h10

Secrétaire de séance : Nathalie BARRAT

Lecture du cahier de délibérations et signatures

I. Rétrocession à la commune de la voirie des Bâtis par l'Abri Populaire :

Les terrains correspondant à la voirie du lotissement des Bâtis étaient restés propriété de l'Abri Populaire depuis la réalisation du lotissement. Depuis l'accession à la propriété des habitations, ceci n'a plus lieu d'être et l'Abri Populaire propose de céder ces parcelles à la commune pour l'euro symbolique. Le Conseil accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer les documents correspondants.

II. Délibération pour adhésion du SIRCABVA au SMCB (Syndicat mixte du canal de Berry) :

Suite à la décision du comité syndical du SIRCABVA d'adhérer au SMCB, le Conseil accepte cette adhésion à l'unanimité.

III. Vote des tarifs municipaux 2009 :

Le conseil municipal procède au vote des tarifs municipaux pour l'année 2009. Sauf pour les tarifs de cantine et de garderie qui ne sont pas augmentés, il vote une augmentation moyenne de 2%.

IV. Vote des dotations au concours des maisons de Noël :

Les dotations à ce concours sont votées à l'unanimité au même niveau que celles de 2008.

V. Démission d'un conseiller municipal :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de démission de M. Claude HELLELI de son mandat de conseiller municipal. Le conseil prend acte de cette démission.

VI. Demandes de subventions :

Le conseil examine les demandes de subvention déposées. Il décide d'accorder une subvention au CFA de Marzy pour un projet pédagogique axé sur l'éducation à la citoyenneté.

VII. Demande par Antargaz d'occupation du domaine public :

Pour permettre l'installation d'une nouvelle cuve d'alimentation du réseau de gaz des Bâtis, le conseil accepte de permettre à Antargaz d'occuper une parcelle de la voirie communale pour l'enfouissement de cette cuve et charge Monsieur le Maire de proposer à Antargaz une convention d'occupation temporaire du domaine public à cet effet.

VIII. Questions diverses :

- Le camion benne commandé pour les services techniques devrait être livré prochainement.
- Remplacement des fenêtres du premier étage de la Mairie : Cette opération sera réalisée prochainement.
- Monsieur le Maire présente au conseil les nouvelles modalités de la redevance incitative du service de ramassage et de traitement des ordures ménagères (mise en œuvre par le SMIRTOM) qui sera testée en 2009 et opérationnelle en 2010.
- Monsieur le Maire présente au conseil l'élargissement du périmètre de la CdC (Communauté de Communes des portes du Berry, entre Loire et val d'Aubois) suite à l'adhésion des communes de La Chapelle-Hugon, Germigny-l'Exempt, La Guerche sur l'Aubois, Menetou-Couture et Saint-Hilaire de Gondilly.
- Le conseil fixe les dernières modalités du concert de Noël qui aura lieu le 20/12/2008, au CSC.
- Monsieur le Maire fait part au conseil de l'octroi d'une subvention de 60% du Conseil Général pour la recherche d'un nouveau captage d'eau potable, menée conjointement avec Jouet-sur-l'Aubois.
- Les vœux au personnel auront lieu le 08/01/2009 à 18h30.
- Les vœux du Maire à la population se tiendront le 17 janvier 2009.

Fin de séance 00h45